

LES FONDEMENTS DE LA VIE CHRETIENNE

*Pour poser les fondements d'une vie
chrétienne victorieuse !*

Cours bibliques gratuits

L'ECOLE BIBLIQUE DU CHRETIEN

www.ebc-ecolebiblique.com

ISBN : 978-2-493376-05-3

©2022 : Tous droits de reproduction et de traductions réservés.

Il est interdit de publier ce document sur un site internet quelconque.

Ce document ne peut vous être vendu. Il est délivré gratuitement par l'EBC en format numérique.

Ce document présente des cours délivrés dans le cadre de la formation biblique à l'Ecole Biblique du Chrétien (EBC).

©2022 : Tous droits de reproduction et de traductions réservés.
Toutes publications à des fins commerciales et toute duplication du contenu de ce document ou d'une partie de son contenu sont strictement interdites.

Il est interdit de publier ce document sur un site internet quelconque.
Ce document ne peut être vendu. Il est délivré gratuitement par l'EBC en format numérique. L'impression en papier est possible aux frais de l'utilisateur.

Il est interdit de revendre des versions imprimées de ce document pour en tirer un quelconque profit.

Si vous souhaitez utiliser les cours de l'EBC dans le cadre de vos enseignements bibliques, vous pouvez tisser avec nous un partenariat à cet effet. Nous sommes ouverts à toute collaboration avec des personnes œuvrant dans le ministère.

ISBN : 978-2-493376-05-3

www.ebc-ecolebiblique.com

contact@ebc-ecolebiblique.com

Table des matières

Introduction générale	7
Les saintes écritures : De l'ancienne à la nouvelle alliance ...	10
La genèse	10
La création de l'homme et sa chute à cause du péché.....	10
L'alliance de Dieu avec Abraham	11
La Loi et les Prophètes.....	12
L'inauguration de la l'ancienne alliance et la Loi de Moïse	12
Les juges et les rois en Israël	14
Les prophètes en Israël	15
L'inauguration de la nouvelle alliance	16
Sauvés par la Foi et non par la Loi.....	18
La nouvelle naissance	21
Que signifie l'expression naître de nouveau ?	21
Que veut dire « naître d'eau » et « naître d'Esprit » ?.....	22
Nuances entre nouvelle naissance et baptêmes (d'eau et d'Esprit).....	26
Les signes ou les marques de la nouvelle naissance	29

La doctrine des baptêmes.....	32
Le baptême de Jean-Baptiste	32
Le Baptême d'eau au nom de Jésus	33
Le baptême ou le bain de la régénération.....	35
Le baptême dans le corps de Christ	36
Le Baptême du Saint-Esprit	37
Le baptême de feu.....	40
Le baptême de souffrance	41
Le renoncement aux œuvres mortes.....	44
Qu'entend-on par « œuvres mortes » ?	44
Renoncer aux œuvres mortes et marcher dans les bonnes œuvres en Christ	45
La conscience purifiée des œuvres mortes et le baptême d'eau	47
La justification par la foi.....	50
La Loi et la grâce	50
Le salut des juifs et des non-juifs dépend de Christ	51
Le sang qui ôte les péchés.....	52
La foi avec les œuvres	53

En quoi consistent les œuvres de la foi ?	56
L'imposition des mains	58
Qu'est-ce que l'imposition des mains ?	58
A quoi sert l'imposition des mains ?.....	58
Savoir utiliser l'imposition des mains dans les règles bibliques	61
L'imposition des mains dans la guérison.....	61
Ne pas imposer les mains avec précipitation	62
La résurrection des morts.....	66
Qu'entend-on par résurrection ?	66
Les deux types de résurrection.....	70
La résurrection des justes.....	70
La résurrection des injustes.....	74
Le jugement de Dieu à la fin des temps	74
Le principe du jugement de Dieu	75
L'évangile prêché à toutes les nations et aux morts	77
Le jugement du monde et des douze tribus d'Israël.....	78
Le jugement des anges déchus	78
Le jugement de l'Antichrist et du faux prophète.....	79

Le jugement du diable	79
Le jugement de la mort	81
Prendre garde aux fausses doctrines	82

Introduction générale

Le christianisme est devenu dans certaines régions du monde comme une culture ou une tradition à laquelle plusieurs s'adonnent en respectant certains rites et pratiques religieuses communautaires. Est-ce l'appartenance à une communauté religieuse chrétienne qui nous fait de nous des chrétiens ? Il convient de redéfinir le christianisme et par conséquent ce qu'est être un chrétien, sur la base de principes bibliques. Le christianisme n'est pas un ensemble de dogmes religieux ou de lois auxquels il faut obéir sous peine de représailles ou de châtement. Bien au contraire, le christianisme c'est la fin de la Loi qui amène la condamnation et la malédiction sur l'homme (Romains 10.4). Car Christ nous a rachetés de la malédiction de la Loi (Galates 3.13). Le christianisme, c'est l'appel à une vie de liberté spirituelle dans laquelle nous choisissons de nous soumettre volontairement à Dieu par amour.

Aussi, sachons que le christianisme est une vie dans laquelle on manifeste la nature de Christ. En effet, être un chrétien c'est être un homme habité et conduit par le Saint-Esprit et c'est vivre la vie de Christ dans son quotidien. Ce n'est pas la pratique de

rites religieux ou l'appartenance à une communauté chrétienne qui fait de nous des chrétiens. Le chrétien est un disciple de Christ c'est-à-dire quelqu'un qui marche sur les traces de Christ dans le but de lui ressembler et lui plaire. Car, si nous sommes en Christ, ce n'est plus nous qui vivons mais c'est Christ qui vit en nous. Mais la vie de Christ en nous ne peut être manifeste que si nous sommes solidement bâtis sur des fondements sur lesquels reposent la vie chrétienne. Ce document a pour but de présenter ces fondements en se basant essentiellement sur le passage d'Hébreux 6.1-3. Il s'agit du renoncement aux œuvres mortes, de la foi en Dieu, de la doctrine des baptêmes, de l'imposition des mains, de la résurrection des morts, et du jugement éternel. Bien évidemment à ces fondements précédemment cités s'ajoutent implicitement les saintes écritures composées de 66 livres dont l'Évangile de vérité que nous a apporté notre Seigneur Jésus-Christ. Nous aborderons également la nouvelle naissance qui est un des premiers fondements après la foi en Jésus-Christ car cette foi en lui doit nous faire naître de nouveau selon les Paroles du Seigneur Jésus dans Jean 3.3. Enfin, nous parlerons de l'espérance de la vie

éternelle qui est une promesse certaine donnée par le Seigneur Jésus-Christ pour ceux qui lui appartiennent (Tite 1.2).

Les saintes écritures : De l'ancienne à la nouvelle alliance

L'objectif de ce cours est de vous amener à comprendre la structuration des Saintes écritures basée sur les alliances que Dieu fit avec les hommes. La Bible parle essentiellement de deux grandes alliances : l'ancienne dont le médiateur est le Prophète Moïse, puis la nouvelle dont le médiateur est le Seigneur Jésus-Christ.

La genèse

La création de l'homme et sa chute à cause du péché

Le livre de la Genèse illustre le commencement de la création de Dieu et la séparation de l'homme d'avec Dieu à cause du péché commis dans le jardin d'Eden (Genèse 3). L'homme fut ainsi privé de la gloire de Dieu et sous la malédiction à cause de sa désobéissance (Romains 3.23). Mais depuis le commencement, Dieu avait un plan de salut pour l'humanité au travers de son fils Jésus-Christ. Dieu révéla que la postérité de la femme écrasera la tête du serpent (le diable) (Genèse 3.15).

Pour susciter cette postérité, Dieu s'est choisi un homme : Abraham. Il fit avec ce dernier une alliance de bénédiction de laquelle sortira le peuple de Dieu.

L'alliance de Dieu avec Abraham

Le livre de la Genèse évoque l'alliance que Dieu fit avec Abraham ; une alliance à travers laquelle « *toutes les nations de la terre seront bénies en sa postérité* » (Genèse 22.18, Genèse 26.4, Genèse 18.18). Cette postérité dont Dieu avait parlé dans le jardin d'Eden et qui devait écraser la tête du serpent, (voir Genèse 3.15), avait été rappelée à Abraham comme un moyen de bénédiction pour toutes les nations de la Terre. L'humanité comprendra plus tard que cette postérité a été manifestée en la personne de Jésus-Christ, le Fils de Dieu (Galates 3.16). Remarquons que Dieu annonçait que cette bénédiction serait pour toutes les nations de la terre et serait possible grâce à la postérité d'Abraham, c'est à dire Christ.

La bénédiction promise à Abraham ne consistait pas en des richesses matérielles. Elle consistait plutôt à détourner *le peuple de Dieu de ses iniquités* (Actes 3.25-26), à *donner au*

*peuple de Dieu la connaissance du Salut par le pardon de ses péchés (Luc 1.76-77), à leur permettre de servir Dieu sans crainte, et de marcher devant lui dans la sainteté et dans la justice (Luc 1.74-75). Autrement dit, cette bénédiction de Dieu pour toutes les nations, consistait à **délivrer l'humanité du péché et de permettre à l'homme de revenir à la sainteté et dans la gloire qu'il avait perdue dans le jardin d'Eden.***

Pour accomplir cette promesse, Dieu suscita à Abraham un fils nommé Isaac avec lequel il perpétua l'alliance (Genèse 26.24). Puis Isaac engendra Jacob encore appelé encore Israël. L'alliance de Dieu avec Abraham a été renouvelée avec Jacob (Lévitique 26.42). C'est de Jacob (Israël) qu'est issu le peuple juif composé de douze tribus dont la tribu de Juda de laquelle vient le Seigneur Jésus.

La Loi et les Prophètes

L'inauguration de la l'ancienne alliance et la Loi de Moise

Jacob vécut en Egypte avec ses enfants, grâce à Joseph son fils qui y régnait comme gouverneur. Leur peuple s'agrandit en Egypte et plus tard ce peuple devint esclave pendant 4 siècles,

chose que Dieu avait jadis annoncé à Abraham (Genèse 15.13). Le peuple d'Israël gémissait de douleur sous la maltraitance du Pharaon. C'est alors que Dieu se souvint de son alliance avec Abraham et eut compassion de ce peuple (Exode 2.24). Dieu envoya son serviteur Moïse comme médiateur pour délivrer le peuple hébreu de la main de Pharaon. Le peuple fut ainsi délivré du joug égyptien, et fut conduit dans le désert (Exode 12.41). Dieu traita avec le peuple hébreu une alliance basée sur un ensemble d'ordonnances appelé "la Loi" dont Moïse était le médiateur (Deutéronome 6).

L'alliance traitée avec le peuple hébreu au travers de Moïse, après leur sortie d'Égypte **avait pour but de les faire entrer dans le pays de Canaan (Deutéronome 10.11), pays que Dieu a juré à Abraham de donner à ses enfants (Exode 33.1).**

La Loi est donc un ensemble d'ordonnances auxquelles le peuple hébreu devait obéir afin d'hériter de certaines bénédictions de Dieu (Deutéronome 28) et aussi afin de conquérir la terre promise.

Les juges et les rois en Israël

Moïse mourut et Josué le remplaça. Il conduisit le peuple dans la conquête de la terre promise. Puis Josué lui aussi mourut. Alors, l'Éternel suscita des juges au peuple d'Israël (Juges 2.16). Lorsque l'Éternel leur suscitait des juges, l'Éternel était avec le juge et il les délivrait de la main de leurs ennemis pendant toute la vie du juge. Mais, à la mort du juge, ils se corrompaient de nouveau plus que leurs pères, en allant après d'autres dieux pour les servir et se prosterner devant eux, et ils persévéraient dans la même conduite et le même endurcissement. (Juges 2.18-19). En ce temps-là, il n'y avait point de roi en Israël. Chacun faisait ce qui lui semblait bon (Juges 21.25).

Il y avait toutefois des sacrificateurs qui faisaient leurs sacerdoces selon la Loi de Moïse. Au temps du sacrificateur Eli, la Parole de l'Éternel était rare et les visions n'étaient pas fréquentes à cause du détournement du peuple de Dieu (1 Samuel 3.1). Dieu suscita un Prophète nommé Samuel qui ne laissait à terre aucune Parole de l'Éternel (1 Samuel 3.19). Samuel fut lui-même juge en Israël pendant toute sa vie. Il allait chaque année faire le tour de Béthel, de Guilgal et de Mitspa, et

il jugeait Israël dans tous ces lieux. Puis il revenait à Rama, où était sa maison ; et là il jugeait Israël, et il y bâtit un autel à l'Eternel (1 Samuel 7.15-17). Lorsque Samuel devint vieux, il établît ses fils juges sur Israël. Mais le peuple vint trouver Samuel en disant : « *établis sur nous un roi pour nous juger, comme il y en a chez toutes les nations.* ». Saül fut le premier Roi d'Israël mais son attitude déplût à Dieu et il fut remplacé plus tard par David, un homme selon le cœur de Dieu. Le Seigneur Jésus est un descendant du Roi David.

Les prophètes en Israël

Dieu parlait à son peuple autrefois par les prophètes, qui eux-mêmes devaient être soumis à la Loi de Moïse. Ce sont entre autres les prophètes : Esaïe, Jérémie, Abdias, Osée, etc... Au travers de ces prophètes, le Seigneur donnait des instructions à son peuple, et les réprimandait lorsqu'ils empruntaient une mauvaise voie. C'était des hommes oints de l'Eternel qui délivraient au peuple les oracles de Dieu. Les prophètes de l'ancienne alliance avaient annoncé la venue du messie et comment il mourrait (Jérémie 23.5-6, Michée 5.2, Zacharie 11.12, Malachie 3.1, Esaïe les chapitres 7,11,35,53, etc...). Le

dernier prophète de l'ancienne alliance est le prophète Jean-Baptiste qui avait pour mission de préparer le chemin au Messie (Luc 7.27, Marc 1.2). Le Seigneur Jésus-Christ est venu pour conclure une nouvelle alliance avec le peuple de Dieu en étant lui-même le médiateur.

L'inauguration de la nouvelle alliance

La Loi a été donnée par Moïse, (mais) la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ (Jean 1.17). Jésus-Christ est le médiateur d'une alliance plus excellente que celle faite au travers de Moïse (Hébreux 8.6, Hébreux 7.22). **C'est une alliance qui permet de faire entrer toutes les nations dans le plan de Dieu**, contrairement à l'ancienne alliance qui ciblait uniquement le peuple hébreu. En effet, les non-juifs, étaient auparavant étrangers aux alliances de la promesse, sans espérance et sans Dieu dans le monde (Ephésiens 2.12). Mais ils ont été désormais rapprochés par le sang de Christ (Ephésiens 2.13).

Sachant que la promesse de la bénédiction faite à Abraham (Genèse 22.18, Galates 3.8) devait s'accomplir et qu'elle ne

l'était pas encore, Moïse dit au peuple hébreu : « *Le Seigneur votre Dieu vous suscitera d'entre vos frères un prophète comme moi ; vous l'écouteriez dans tout ce qu'il vous dira, et quiconque n'écouterait pas ce prophète sera exterminé du milieu du peuple* » (Actes 3.22-23). Il leur parlait du Messie, le Seigneur Jésus, qui devait venir accomplir la promesse de Dieu faite à Abraham : celle de bénir toutes les nations de la terre en sa postérité (le Christ). Comme Abraham crut à Dieu, et que cela lui fut imputé à justice, **alors ce sont ceux qui ont la foi qui sont fils d'Abraham** (Galates 3.6-7). L'Écriture prévoyant que Dieu justifierait tous les païens par la foi (et non par la Loi de Moïse), a d'avance annoncé cette bonne nouvelle à Abraham : Toutes les nations seront bénies en toi ! De sorte que ceux qui croient sont bénis avec Abraham le croyant (Galates 3.8-9)

Pour rappel cette bénédiction consiste à *détourner le peuple de Dieu de ses iniquités* (Actes 3.25-26), à *donner au peuple de Dieu la connaissance du Salut par le pardon de ses péchés* (Luc 1.76-77), à *leur permettre de servir Dieu sans crainte, et de marcher devant lui dans la sainteté et dans la justice* (Luc 1.74-75).

Jésus-Christ est en effet, l'agneau de Dieu qui a ôté le péché du monde et a délivré l'humanité du joug du péché afin de lui permettre de servir désormais Dieu sans crainte et dans la sainteté. C'est pourquoi il est écrit qu'en Christ nous avons été *bénis de toutes sortes de bénédictions spirituelles dans les lieux célestes* (Ephésiens 1.3). Et si nous sommes à Christ, nous sommes la postérité d'Abraham, et nous sommes héritiers de cette promesse (Galates 3.29). Ce sont ceux qui ont la foi en Christ qui sont fils d'Abraham (Galates 3.7). Ainsi, même pour les païens (c'est-à-dire les non-juifs), la bénédiction d'Abraham eut son accomplissement en Jésus-Christ (Galates 3.14).

Sauvés par la Foi et non par la Loi

Christ est la fin de la Loi et la justification de ceux qui croient (Romains 10.4). Toutefois, les écrits de l'Ancienne alliance nous sont donnés par Dieu afin de nous instruire. En effet, « *Toute Ecriture est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice* » (2 Timothée 3.16). *Tout ce qui a été écrit d'avance l'a été pour notre instruction, afin que, par la patience, et par la consolation*

que donnent les écritures, nous possédions l'espérance (Romains 15.4).

Le Seigneur Jésus disait que « *tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la Loi un seul iota ou un seul trait de lettre* » (Matthieu 5.18). Jésus n'est pas venu abolir la Loi et les prophètes mais il est venu l'accomplir (Matthieu 5.17). L'apôtre Paul dira : « *Anéantissons-nous donc la Loi par la foi ? Loin de là ! Au contraire, nous confirmons la Loi* » (Romains 3.31). La nouvelle alliance ne rejette donc pas l'ancienne alliance mais permet de l'accomplir en une seule personne qui s'appelle Jésus-Christ.

La compréhension des écrits de l'ancienne alliance permet en réalité de se tourner vers Christ et non de suivre Moïse (Jean 5.46). Car « ***Jusqu'à ce jour, quand on lit Moïse, un voile est jeté sur les cœurs ; mais lorsque les cœurs se convertissent au Seigneur, le voile est ôté*** » (2 Corinthiens 3.14-16). C'est en Christ que nous comprenons véritablement les écrits de Dieu.

Nous reconnaissons la Loi et les prophètes comme étant la parole de Dieu ; nous la méditons pour la comprendre afin d'en tirer des enseignements qui nous rapprochent de Christ comme Seigneur et Sauveur. En effet, ***ces choses ont été écrites pour***

notre instruction à nous qui sommes parvenus à la fin des siècles (1 Corinthiens 10.11). Ainsi, *la Loi a été comme un pédagogue pour nous conduire à Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi* (Galates 3.24). C'est par la foi en Christ que nous sommes sauvés et non par les œuvres de la Loi de Moïse, en sorte que ce soit par grâce et non par mérite.

Amen !

La nouvelle naissance

*L'objectif de ce cours est de comprendre ce qu'est la nouvelle naissance dans la foi chrétienne et la nouveauté de vie qui en découle. L'expression « naître de nouveau » a été employée pour la première fois par le Seigneur Jésus dans Jean 3.3 : « **Si un homme ne naît de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu** ». Dans les prochaines lignes nous verrons ce que signifie l'expression « naître de nouveau ». Ensuite, nous mettrons en évidence les rôles de la Parole de Dieu et de l'Esprit Saint dans ce miracle de la nouvelle naissance. Nous aborderons enfin les signes ou les marques de la nouvelle naissance.*

Que signifie l'expression naître de nouveau ?

Dans ce monde, nous naissons en tant qu'être humain dans un corps physique. Naître de nouveau, ne veut pas dire naître dans ce monde une seconde fois. Il s'agit plutôt ici de **naître dans un royaume spirituel** qui est le royaume de Dieu. Il s'agit bien d'une naissance spirituelle, c'est pour cela que Jésus précise à Nicodème que « *ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'Esprit est esprit* » (Jean 3.5). Dans le Royaume de Dieu

il n'y a pas de chair, il n'y a ni homme ni femme, mais tous sont esprits à la gloire de Dieu (Galates 3.28, Matthieu 20.30).

La nouvelle naissance permet de devenir un être spirituel nouveau dans le Royaume de Dieu, ayant la qualification d'enfant de Dieu puisqu'étant né de Dieu lui-même (Jean 1.12-13). Celui qui est né de nouveau est engendré par l'Esprit de Dieu. Il devient enfant de Dieu, et s'attache au Seigneur en devenant avec lui un seul et même esprit (1 Corinthiens 6.17).

Que veut dire « naître d'eau » et « naître d'Esprit » ?

Jésus dit dans Jean 3.5-6 que : « *si un homme ne naît d'eau et d'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu* ». La nouvelle naissance consiste donc en une naissance d'eau et en une naissance d'esprit au même moment. On ne peut pas naître d'eau sans naître d'esprit. Les deux événements sont simultanés et correspondent à la nouvelle naissance.

- **Naitre d'eau**

La naissance d'eau parle donc d'une étape d'engendrement par l'eau. Il s'agit ici de l'eau de la Parole qui nous purifie et nous régénère.

Nous le voyons dans Jean 15.3 où Jésus dit à ses disciples :
 « *Déjà vous êtes purs, à cause de la parole que je vous ai annoncée* ».

Aussi, il est dit dans Ephésiens 5.25-26 que : « Christ a aimé l'Eglise. Il s'est donné lui-même pour elle, afin de la conduire à la sainteté **après l'avoir purifiée et lavée par l'eau de la parole** ».

→ Nous voyons aussi dans 1 Pierre 1.23 que : Nous avons *été régénérés, (...) , par la Parole vivante et permanente de Dieu.*

C'est par la Parole que nous naissons de nouveau en qualité d'enfant de Dieu. Dans Jean 1.12-13 nous lisons que **la Parole a donné à tous ceux qui l'ont reçu le pouvoir de devenir enfant de Dieu**, lesquels sont nés, ni de la chair, ni du sang mais de Dieu (Jean 1.12-13).

Cette nouvelle naissance par la Parole se fait par ce qu'on appelle la régénération. Nous le voyons dans 1 Pierre 1.23 :
 « *Vous avez été régénérés, non par une semence corruptible, mais par une semence incorruptible, par la parole vivante et permanente de Dieu* ».

Le mot « **régénéré** » traduit le grec « *Anagennao* » qui veut dire « **produire de nouveau, reproduire** ». Le rôle de la Parole est donc de nous reproduire à l'identique que Dieu.

En effet, la Parole est une semence. Nous savons que la fusion entre une semence et la terre fait germer une nouvelle plante identique en conformité avec cette semence. C'est pourquoi la semence d'une graine d'orange dans la terre produit un oranger. La semence d'un homme chez la femme produit un être humain à leur ressemblance. De même, la semence de Dieu (la Parole) dans la terre de notre cœur fait naître un être nouveau à la ressemblance de Dieu.

- **Naitre d'esprit**

La nouvelle naissance fait allusion à une naissance d'esprit. Ce qui est né de la chair est chair et ce qui est né de l'Esprit est esprit (Jean 3.6). Toute personne née de nouveau, l'est par l'Esprit de Dieu ; c'est pour cela qu'elle peut être appelée enfant de Dieu. La nouvelle naissance est donc une naissance par l'Esprit et en esprit. **Il s'agit d'une naissance qui concerne notre esprit et non notre corps et notre âme.**

La nouvelle naissance permet de naître dans le Royaume de Dieu en ayant Dieu pour Père et par conséquent Christ pour frère (Hébreux 2.11).

Et parce que nous sommes fils, Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils, lequel crie : Abba ! Père ! (Galates 4.6).

En effet, toute personne née de nouveau par l'Esprit de Dieu qui habite en lui ! Il est impossible d'être enfant de Dieu et ne pas avoir l'Esprit de Dieu en nous. La Bible dit clairement que « ***si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ, il ne lui appartient pas*** » (Romains 8.9). Quiconque est né de nouveau a forcément le Saint-Esprit en lui. Et quiconque n'a pas l'Esprit de Dieu en lui ne peut pas dire qu'il appartient à Christ.

La présence du Saint-Esprit en nous est ainsi une marque de la nouvelle naissance. C'est pourquoi l'Écriture dit : « En lui vous aussi, après avoir entendu la parole de la vérité, l'Évangile de votre salut, en lui vous avez cru et vous avez été scellés du Saint-Esprit qui avait été promis » (Ephésiens 1.13).

Nuances entre nouvelle naissance et baptêmes (d'eau et d'Esprit)

La naissance du verbe naître (« *Gennao* » en grec) parle d'engendrement tandis que le baptême (« *baptizo* » en grec) parle d'une immersion.

La nouvelle naissance nous permet d'être engendrés comme de nouvelles créatures spirituelles dans le Royaume de Dieu en qualité d'enfants de Dieu étant nées de Dieu par l'œuvre commune de la Parole (l'eau) et de l'Esprit de Dieu. En effet, «(Dieu) nous a sauvé par le **bain de la régénération** et par **le renouvellement du Saint-Esprit** ».

La notion de « bain » dans ce verset fait allusion à l'eau de la Parole qui a un rôle de purification et de régénération « *Anagennao* » comme vus plus haut.

Le Saint-Esprit quant à lui opère un renouvellement « *Anakainosis* » c'est-à-dire un renouveau ou encore une rénovation dans la vie de celui qui accepte l'Évangile. C'est pour cela qu'on parle de **naître** « **de nouveau** » ; c'est parce qu'il y a une rénovation, un renouveau, un renouvellement, etc... Ainsi, « *si quelqu'un est en Christ, il est **une nouvelle*** »

créature. Les choses anciennes sont passées ; voici, toutes choses sont devenues nouvelles » (2 corinthiens 5.17). Une personne née de nouveau doit donc **marcher désormais en nouveauté de vie !**

Quant au baptême d'eau, il est une démarche que l'on entreprend volontairement et normalement immédiatement après la nouvelle naissance. Le baptême d'eau consiste à être immergé dans de l'eau, symbole d'un ensevelissement de notre vie passée pour marcher désormais dans une nouveauté de vie en étant engagé dès lors dans une bonne conscience avec Dieu (Romains 6.4, 1 Pierre 3.21). **Le baptême d'eau n'est pas le commencement de la nouvelle naissance mais il vient par la suite comme un engagement dans une nouveauté de vie, et une officialisation de notre relation avec Christ.** Il est à noter que dans certains pays où la foi chrétienne est très persécutée, on relate des témoignages de gens nés de nouveau et même baptisés du Saint-Esprit après une visitation divine sans qu'ils n'aient forcément la possibilité de se faire baptiser d'eau dans l'immédiat. Ce ne sont d'ailleurs pas des cas isolés. On voit cela de plus en plus car, le baptême d'eau devient assez long à obtenir dans plusieurs congrégations (Actes 10.47). C'est bien

une preuve que la nouvelle naissance ne commence pas le jour du baptême. C'est une expérience que l'on vit pendant que l'on reçoit la Parole de Dieu dans son cœur et que l'on se repent véritablement. Ce n'est pas une chose que l'on ressent grâce à nos sens. Il n'y a pas forcément quelque chose de sensationnel, d'émotif ou de spectaculaire durant l'expérience de la nouvelle naissance. C'est une attitude de cœur que l'on dispose à Dieu et à sa Parole puis le miracle se produit en nous. Ainsi, la présence du Saint-Esprit en nous marque le début de notre nouvelle naissance. Toutefois, la présence du Saint-Esprit en nous (nouvelle naissance), ne doit pas être confondue avec l'Esprit sur nous, sous forme d'un revêtement de puissance (le baptême de l'Esprit).

Le baptême de l'Esprit consiste à être littéralement plongé, immergé dans l'Esprit afin d'en être rempli. Il nous permet d'être revêtus de la puissance de Dieu pour témoigner du nom de Jésus avec démonstration de puissance. A chaque fois qu'il est question du baptême de l'Esprit dans la Bible, vous remarquerez qu'on parle de recevoir le Saint-Esprit **SUR** **NOUS**, car il s'agit d'une onction ou d'un revêtement de

puissance pour opérer des signes, des prodiges, des miracles, ou pour manifester des dons spirituels.

Jésus disait à ses disciples : « Mais vous recevrez une puissance, **le Saint-Esprit survenant sur vous**, et vous serez mes témoins ...» (Actes 1.8).

Ainsi, les disciples étant réunis le jour de la pentecôte, « des langues, semblables à des langues de feu, leur apparurent, séparées les unes des autres, et se posèrent **SUR** chacun d'eux » (Actes 2.3). Un des signes du baptême de l'Esprit est le don du parler en langues (Actes 2.4, Actes 10.46)

Les signes ou les marques de la nouvelle naissance

- ✓ La paix et la joie du Saint-Esprit : La nouvelle naissance crée en nous indéniablement une joie et une paix indescriptible qui vient de la personne du Saint-Esprit qui habite en nous (Romains 14.17). Car étant réconciliés avec le Père, nous ne pouvons plus être dans la crainte mais dans la joie et la paix de sa présence.
- ✓ L'amour de Dieu et du prochain : Le Saint-Esprit demeurant en nous, répand l'amour de Dieu dans nos

cœurs (Romains 5.5). D'ailleurs, Jésus a dit que c'est à l'amour que l'on reconnaîtra ses disciples (Jean 13.35). L'amour est ainsi le fruit de l'Esprit qui commence dans nos cœurs et qui se manifeste envers notre prochain et qui se perfectionne au fil du temps.

- ✓ Le témoignage intérieur du Saint-Esprit : Aucun pasteur ou serviteur de Dieu ne peut témoigner à une personne qu'elle est née de nouveau. C'est une révélation personnelle qui est donnée à l'enfant de Dieu par le Saint-Esprit lui-même. Car c'est le Saint-Esprit seul qui connaît les cœurs et qui sait si cette personne a réellement reçu la Parole ou non.

- ✓ L'aspiration au baptême : Une personne qui traîne à se faire baptiser n'est pas encore claire dans sa décision de suivre Jésus et donc n'a visiblement pas encore fait l'expérience de la nouvelle naissance. On ne force pas quelqu'un à se faire baptiser. Le baptême doit être ardemment recherché par la personne si elle a véritablement expérimenté la nouvelle naissance. On

observe cela chez l'Eunuque Ethiopien qui a demandé à Philippe le baptême d'eau dans l'immédiat après avoir cru à l'Evangile qui lui a été annoncé (Actes 8.34-39).

- ✓ L'amour de la Parole et la soif des choses d'en haut : Celui qui est né de nouveau désire le lait spirituel qui est la Parole de Dieu (1 Pierre 2.2). Il cherche à mieux connaître Jésus et soupire aux choses d'en haut. S'il avait une vie mondaine, un changement devrait normalement s'observer dans sa vie. Il commence à se séparer des choses profanes pour se consacrer à Dieu.

- ✓ Le sceau du Saint-Esprit : Lorsque l'Esprit vous fait naître de nouveau, il met sur vous un sceau, un cachet spirituel montrant de façon visible dans le monde spirituel que vous appartenez désormais à Christ (Ephésiens 1.13-14, Ephésiens 4.30, 2 corinthiens 1.22). Les gens qui fonctionnent dans le monde des ténèbres voient cette marque sur vous, et ils voient que vous avez un habit blanc que vous revêtez en esprit.

La doctrine des baptêmes

L'objectif de ce cours est de connaître les différents types de baptêmes dont nous parle la Bible. La doctrine des baptêmes est évoquée dans Hébreux 6.2 comme faisant partie des doctrines de base à connaître lorsqu'on est chrétien. Vous remarquerez qu'on ne parle pas de doctrine « du baptême » mais bien de la doctrine « des baptêmes » (au pluriel). Cela veut dire qu'il y a différents types de baptêmes, non pas qu'il y a différents types de baptêmes d'eau. Le baptême d'eau est un type de baptême parmi tant d'autres que nous aborderons dans ce cours.

Note : Le verbe « baptiser » vient du grec « Baptizo » qui veut dire « Plonger, immerger, submerger, baigner ». La notion de baptême renvoie donc à une immersion complète.

Le baptême de Jean-Baptiste

Le premier baptême dont parle la Bible est celui fait par Jean le Baptiste, un prophète qui avait pour mission de préparer la venue du messie. Il annonçait au peuple de Dieu de se détourner de leurs péchés. C'était donc un baptême de repentance pour la

rémission des péchés (Marc 1.4). Plusieurs venaient à lui pour être baptiser et se repentaient de leurs péchés. Ce baptême permettait de renoncer à sa vie ancienne et de se tourner vers la vérité par la foi en celui qui devait venir à savoir le messie (Jésus-Christ).

Puis le Seigneur Jésus parut lui annonçant le Royaume des cieux et le salut pour les hommes. Plusieurs venaient à lui aussi pour être baptiser et Jésus baptisait (au travers de ses disciples) plus de personnes que Jean (Jean 4.1-2), En effet, ceux qui avaient été baptisés par Jean-Baptiste devaient être rebaptisés du baptême de Jésus (Actes 19.3-5), car les objectifs de ces deux baptêmes n'étaient pas les mêmes. Le baptême de Jean était pour la rémission des péchés (Luc 3.3) tandis que celui de Jésus avait un objectif que nous verrons dans les lignes suivantes.

Le Baptême d'eau au nom de Jésus

Le baptême d'eau fait partie des prescriptions faites par Jésus pour ses disciples selon Matthieu 28.19 : « *Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit* ». Ce baptême est appelé par les

apôtres dans la Bible « le Baptême au nom de Jésus » (Actes 2.38, Actes 19.5, Actes 8.16). Un débat existe sur le fait qu'il faille baptiser au nom de Jésus ou au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. C'est un faux débat car la prescription de Jésus était de baptiser ses disciples « au nom » (au singulier et non pas au pluriel) du Père du Fils et du Saint-Esprit. Ce nom commun du Père, du Fils et du Saint-Esprit est bel et bien « Jésus ». Que la formule utilisée pour votre baptême soit « au nom de Jésus » ou « au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit » cela reste conforme aux écritures.

Un autre débat existe sur le baptême par aspersion et le baptême par immersion. Nous avons aussi vu que le mot « baptiser » veut dire plonger, immerger, ou submerger. Le baptême par aspersion n'a donc aucun sens. « Baptême par aspersion » voudrait dire littéralement « immersion par aspersion ». C'est du non-sens ! La définition même du baptême voudrait que cela soit fait par immersion. Aussi, nous ne voyons à aucun endroit de la Bible, les disciples faire de l'aspersion d'eau à des gens à la place du baptême.

Par ailleurs, ce n'est pas le baptême lui-même qui nous sauve, mais il constitue *un engagement de bonne conscience envers*

Dieu (1 Pierre 3.21). Marc 16.16 dit: « *Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné* ». Il n'est pas écrit que celui qui ne sera pas baptisé ne sera pas sauvé. Cela veut dire que c'est la foi qui nous sauve, et non le baptême. Mais, il est aussi écrit que *celui qui croit et qui sera baptisé sera sauvé* ; cela veut dire que le baptême accompagne la foi. En effet, même s'il n'est pas une condition du salut il est un signe ou une marque du salut.

Le baptême ou le bain de la régénération

Tite 3.5 dit que *nous sommes sauvés par le baptême de la régénération et par le renouvellement du Saint-Esprit*. Le baptême de la régénération parle du bain de l'eau de la parole qui nous purifie et nous fait naître de nouveau. Nous sommes en effet régénérés par la Parole vivante de Dieu (1 Pierre 1.23). Ephésiens 5.25-26 dit que : « *Il (Christ) s'est donné lui-même pour elle (l'Eglise) afin de la conduire à la sainteté après l'avoir purifiée et lavée par l'eau de la parole* ». Toute personne qui reçoit l'évangile de Jésus-Christ est donc régénérée par le bain de la parole qui est le fait d'être né d'eau (*voir cours sur la*

nouvelle naissance). Le baptême de la régénération est un baptême qui nous est fait par Dieu lui-même par le moyen de sa parole que nous avons reçue et qui nous donne le pouvoir de devenir enfant de Dieu (Jean 1.12). La vie chrétienne commence par ce bain de régénération qui nous engendre en Christ et qui nous purifie. Elle s'accompagne automatiquement d'un renouvellement (Tite 3.5) opéré par la personne du Saint-Esprit afin que nous soyons un être nouveau créé selon Dieu dans une justice et une sainteté que produit la vérité (Ephésiens 4.24).

Le baptême dans le corps de Christ

Toute personne qui est née de nouveau c'est-à-dire d'eau et d'Esprit est baptisée dans le corps de Christ. Il devient un membre du corps de Christ (1 Corinthiens 6.15, 1 Corinthiens 12.27). La Bible nous instruit dans Romains 6. 3-4 sur le baptême dans le corps de Christ. Il y est écrit : *« Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, c'est en sa mort que nous avons été baptisés ? Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême en sa mort, afin que, comme Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, de même*

nous aussi nous marchions en nouveauté de vie ». Aussi il est écrit dans 1 corinthiens 12.13 que : « *Nous avons tous, en effet, été baptisés dans un seul Esprit, pour former un seul corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit libres, et nous avons tous été abreuvés d'un seul Esprit ».*

Le baptême dans le corps de Christ consiste donc à être enseveli avec Christ puis à ressusciter avec lui dans une nouveauté de vie. C'est là aussi un miracle accompli par Dieu pour celui qui accepte Christ dans sa vie. Il devient instantanément identifié à Christ en étant membre de son corps et reçoit ainsi les victoires que Christ a eues à travers sa mort et sa résurrection.

Le Baptême du Saint-Esprit

Etre baptisé de l'Esprit, c'est être inondé par le Saint-Esprit après la nouvelle naissance. C'est littéralement être « plongé, immergé » dans le Saint-Esprit. C'est Jésus lui-même qui nous baptise de Saint-Esprit et de feu (Matthieu 3.11). Aucun homme n'a reçu le pouvoir de baptiser les hommes du Saint-Esprit. Toutefois, il est possible que l'on reçoive le baptême de l'Esprit par l'imposition des mains (Actes 8.17, Actes 19.6). Ce n'est toutefois pas un acte de magie et l'Onction du Saint-Esprit ne

se marchande pas (Actes 8.18-19). Nous sommes baptisés du Saint-Esprit par Jésus lui-même (Marc 1.8, Actes 1.5). Pour être baptisé du Saint-Esprit, il faut d'abord être né de nouveau, donc avoir subi le bain de régénération et avoir été baptisé dans le corps de Christ par le Saint-Esprit au préalable. C'est seulement ceux qui ont suivi ce processus qui ont le droit d'être baptisé du Saint-Esprit.

Certaines personnes d'Ephèse qui croyaient en Jésus mais en étant néanmoins ignorantes de tout ce processus n'ont pas reçu le baptême du Saint-Esprit à cause de cela. En effet, ils s'étaient arrêtés au baptême de Jean-Baptiste. L'apôtre Paul a dû les baptiser au nom de Jésus, pour que cela puisse enclencher le baptême du Saint-Esprit (Actes 19.1-7). Cela ne veut pas dire que le baptême d'eau est indispensable pour avoir le baptême du Saint-Esprit. Dans Actes 10.44-47, on voit que des païens ont été baptisés du Saint-Esprit avant d'être baptisés d'eau. Le problème avec ces éphésiens qui n'avaient pas pu recevoir le baptême du Saint-Esprit, est qu'ils n'ont pas reçu l'Évangile de Jésus mais plutôt les paroles de Jean. Or les paroles de Jean ne font pas naître de nouveau, c'est plutôt l'évangile de Jésus qui a ce pouvoir de la nouvelle naissance. De plus, ils ne savaient

même pas qu'il y avait un Saint-Esprit. L'ignorance était aussi un point majeur qui bloquait ce baptême de l'Esprit.

Être baptisé du Saint-Esprit, c'est être rempli du Saint-Esprit et être revêtu de sa puissance. Jésus lui-même a reçu cette puissance du Saint-Esprit et en était rempli après son baptême d'eau (Luc 3.21 et Luc 4.1).

Tous les baptêmes du Saint-Esprit qui ont été relatés dans la Bible montrent qu'il y avait toujours un signe initial : le parler en langues (Actes 2.4, Actes 10.46, Actes 19.6). Toutefois, le parler en langues n'est pas le but du baptême du Saint-Esprit, c'est juste un signe. Le vrai but de ce baptême c'est d'être revêtu de la puissance pour annoncer l'évangile avec démonstration de puissance. Jésus a dit : « *vous recevrez une puissance, le Saint-Esprit survenant sur vous et vous serez mes témoins* » (Actes 1.8).

Aussi, le baptême du Saint-Esprit est pour tous ceux qui auront cru en Jésus, il n'est pas pour seulement quelques personnes. Ce baptême ne se recherche pas, mais se reçoit par la foi dans une atmosphère de gloire et de louange de Dieu. Il est pour tous les croyants car c'est ce baptême qui octroie les signes qui

doivent accompagner le chrétien, signes dont Jésus nous parle dans Marc 16.17-18 : « *Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : en mon nom, ils chasseront les démons ; ils parleront de nouvelles langues; ils saisiront des serpents; s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera point de mal; ils imposeront les mains aux malades, et les malades, seront guéris* »

Le baptême de feu

Le baptême du Saint-Esprit s'accompagne toujours d'un baptême de feu. Il est écrit que Jésus nous baptisera du Saint-Esprit et de feu (Luc 3.16). Le jour de la pentecôte, les disciples étaient baptisés du Saint-Esprit et *des langues qui semblaient de feu leur apparurent, séparées les unes des autres, et elles se posèrent sur chacun d'eux* (Actes 2.3).

Il s'agit d'un feu qui nous donne le zèle de l'évangile. Il est écrit « *le zèle de ta maison me dévore* » (Jean 2.17). Il s'agit d'un feu particulier qui nous anime pour Dieu et qui nous donne l'amour dévorant pour les choses de Dieu, surtout pour annoncer l'évangile.

Ce feu, signifie aussi les épreuves que doivent subir tout chrétien qui doit grandir en Christ et parvenir à la perfection pour le jour de Christ. 1 Pierre 1.7 dit : *« Ainsi, la valeur éprouvée de votre foi - beaucoup plus précieuse que l'or, qui est périssable et que l'on soumet pourtant à l'épreuve du feu - aura pour résultat la louange, la gloire et l'honneur lorsque Jésus-Christ apparaîtra »*. On le voit aussi avec Jésus, qui après avoir été rempli du Saint-Esprit (après son baptême) fut conduit par l'Esprit dans le désert pendant 40 jours, où il fut éprouvé (Luc 4.1-2).

Le baptême de souffrance

C'est un baptême très peu connu par les chrétiens et pourtant ils doivent boire la coupe de ce baptême. Dans Marc 10. 38-39 Jésus répondit à ses disciples : *« Vous ne savez pas ce que vous demandez. Pouvez-vous boire la coupe que je vais boire ou être baptisés du baptême dont je vais être baptisé ? »* *« Nous le pouvons »*, dirent-ils. (...) *Vous boirez en effet la coupe que je vais boire et vous serez baptisés du baptême dont je vais être baptisé* ». Dans Luc 12.50 il dit encore : *« Il est un baptême*

dont je dois être baptisé, et combien il me tarde qu'il soit accompli ! ». Il parlait de sa souffrance qu'il allait éprouver dans sa mort à cause de son obéissance à Dieu.

Prendre part aux souffrances de Christ est un passage obligé qui pour tout chrétien. Jésus a dit « *si quelqu'un veut me suivre, qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge de sa croix et me suive* » (Matthieu 16.24).

Toutefois, il ne s'agit pas d'une souffrance à cause de nos péchés, nos erreurs ou nos manquements. C'est une souffrance liée au nom de Christ et qui vient de la persécution et de la haine du monde envers ceux qui ressemblent à Jésus (Jean 15.20). 1Pierre 4.14-15 dit : « *Que nul de vous, en effet, ne souffre comme meurtrier, ou voleur, ou malfaiteur, ou comme s'ingérant dans les affaires d'autrui. Mais si quelqu'un souffre comme chrétien, qu'il n'en ait point honte, et que plutôt il glorifie Dieu à cause de ce nom* ».

En effet, c'est à cela que nous avons été appelés, parce que Christ aussi a souffert pour vous, nous laissant un exemple, afin que nous suivions ses traces (1 Pierre 2.21).

L'apôtre Paul dira : « *et ce qui manque aux souffrances de Christ, je l'achève en ma chair, pour son corps, qui est l'Eglise* » (Colossiens 1.24). Dans Philippiens 3.10, il dit chercher à *connaître Christ et la communion de ses souffrances*.

Le baptême de souffrance est donc un passage obligé pour tout chrétien digne de ce nom et qui cours pour ressembler à Christ.

Le renoncement aux œuvres mortes

L'objectif de ce cours est de comprendre ce que représentent les œuvres mortes dont la Bible nous parle dans Hébreux 6.1 et Hébreux 9.14, et la nécessité d'y renoncer. Le cours met l'accent sur la nouveauté de vie que nous devons avoir après être venu à Christ et l'importance de pratiquer les bonnes œuvres que Dieu a préparées d'avance pour nous.

Qu'entend-on par « œuvres mortes » ?

Le renoncement aux œuvres mortes est un fondement de la vie chrétienne (Hébreux 6.1). Cela signifie que sans ce renoncement notre vie chrétienne n'aurait aucun sens. Les œuvres mortes sont des œuvres produites par la chair. Ce sont les fruits du péché qui habite dans notre chair. En d'autres termes les œuvres mortes sont encore les œuvres de la chair qui sont l'impudicité, l'impureté, la dissolution, l'idolâtrie, la magie, les inimitiés, les querelles, les jalousies, les animosités, les disputes, les divisions, les sectes, l'envie, l'ivrognerie, les excès de table, et les choses semblables (Galates 5.19-21). Ceux qui commettent de telles choses n'hériteront point le royaume de Dieu.

Les œuvres mortes comme le nom l'indique mènent à la mort. Car l'affection de la chair c'est la mort tandis que l'affection de l'Esprit c'est la vie et la paix (Romains 8.6).

Ces œuvres constituent des péchés commis au niveau du corps, de l'âme ou de l'esprit. La fornication par exemple est un péché du corps, tandis que la colère est un péché de l'âme. Les pratiques occultes sont des péchés de l'esprit. Toutes ces œuvres sont abominables devant Dieu ; c'est pourquoi celui qui est en Christ doit renoncer à ces œuvres afin de marcher dans une nouveauté de vie.

Nous ne sommes point redevables à la chair, pour vivre selon la chair. Si vous vivez selon la chair, vous mourrez ; mais si par l'Esprit vous faites mourir les actions du corps, vous vivrez (Romains 8.12-13).

Renoncer aux œuvres mortes et marcher dans les bonnes œuvres en Christ

Celui qui est sauvé par Christ ne s'appartient plus lui-même mais il appartient désormais à Christ (1 Corinthiens 6.19). Il doit donc renoncer aux œuvres mortes, c'est-à-dire à sa vie passée et marcher dans une nouveauté de vie.

Autrefois nous étions ténèbres, et maintenant nous sommes lumière dans le Seigneur. Marchons donc comme des enfants de lumière ! (Ephésiens 5.8). Comme des enfants obéissants, ne nous conformons pas aux convoitises que nous avions autrefois, quand nous étions dans l'ignorance. Mais, puisque celui qui vous a appelés est saint, nous aussi soyons saints dans toute votre conduite (1 Pierre 1.14-16).

Sachant que ce n'est pas par des choses périssables, par de l'argent ou de l'or, que nous avons été rachetés de la vaine manière de vivre que nous avons héritée de nos pères, mais par le sang précieux de Christ, comme d'un agneau sans défaut et sans tache, prédestiné avant la fondation du monde, et manifesté à la fin des temps, à cause de vous (1 Pierre 1.18-20). Et nous, qui étions autrefois étrangers et ennemis par nos pensées et par nos mauvaises œuvres, il nous a maintenant réconciliés par sa mort dans le corps de sa chair, pour nous faire paraître devant lui saints, irrépréhensibles et sans reproche (Colossiens 1.21-22).

Les bonnes œuvres auxquelles nous sommes appelées sont manifestes, et celles qui ne le sont pas ne peuvent rester cachées (1 Timothée 5.25). Car nous sommes l'ouvrage de Dieu, ayant

été créés en Jésus-Christ pour de bonnes œuvres que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions. Ainsi, le Seigneur Jésus nous exhorte à ce que notre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient nos bonnes œuvres et qu'ils glorifient notre Père céleste (Mathieu 5.16).

C'est pourquoi, ayons au milieu des païens une bonne conduite afin que là même où ils nous calomnient comme si nous étions des malfaiteurs, ils remarquent nos bonnes œuvres et glorifient Dieu au jour où il les visitera (1 Pierre 2.12).

Les bonnes œuvres sont des œuvres inspirées par l'Esprit de Dieu. Elles permettent de produire en nous le fruit de l'Esprit à savoir : l'amour, la joie, la paix, la patience, la bonté, la benignité, la fidélité, la douceur, la tempérance (Galates 5.22-23).

La conscience purifiée des œuvres mortes et le baptême d'eau

Celui qui confesse ses péchés, Dieu est fidèle et juste pour lui pardonner et le purifier de toutes ses iniquités (1 Jean 1.9). Le sang de Christ purifie sa conscience des œuvres mortes, afin qu'il serve désormais le Dieu vivant (Hébreux 9.14) !

Il n'y a plus de culpabilité pour celui qui est en Christ car si quelqu'un est en Christ il est une nouvelle créature ; les choses anciennes sont passées et voici toutes choses sont devenues nouvelles (2 Corinthiens 5.17). Il n'y a donc plus de condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ, lesquels marchent selon l'Esprit et non plus selon la chair (Romains 8.1).

Celui qui est sauvé par Christ peut alors aller vers le baptême qui est l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu (1 Pierre 3.21). A travers ce baptême, il enterre sa vie passée et ressuscite dans une nouveauté de vie (Colossiens 2.12). Le nouveau-né en Christ commence dès lors à se dépouiller du vieil homme (l'ancienne personne qu'il était) qui se corrompait par les convoitises trompeuses, puis à revêtir désormais l'homme nouveau, créé selon Dieu dans une justice et une sainteté que produit la vérité (Ephésiens 4.22-24). Il y a à cette étape une conversion c'est-à-dire un détournement de la vie passée pour marcher désormais dans une vie transformée.

Si quelqu'un est véritablement en Christ et est passé par le renoncement aux œuvres mortes, il doit observer s'il y a une différence entre sa vie passée sans Christ et sa vie actuelle en Christ. S'il ne voit aucun changement ou très peu, il est fort

probable qu'il ne soit pas passé par le processus du renoncement aux œuvres mortes. Par ailleurs, le témoignage de notre entourage est aussi pour nous un signe pour savoir si nous sommes passés par cette étape. Si notre entourage témoigne positivement de notre vie nouvelle en Christ c'est une gloire pour le nom de Dieu. Mais si au contraire, notre vie ne reflète pas la gloire de Dieu, il convient de nous repositionner sur la bonne voie et de s'humilier devant Dieu dans une profonde repentance afin d'observer une transformation palpable dans notre vie. Amen !

La justification par la foi

Ce cours présente les différences entre le régime de la Loi dans l'ancienne alliance, et le régime de la grâce qui est venu avec le Seigneur Jésus-Christ. Il présente la notion de la justification par la foi comme étant la base de notre salut en Christ.

La Loi et la grâce

Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son fils afin que quiconque croit en lui ait le salut c'est-à-dire la vie éternelle (Jean 3.16). Celui qui croit en Jésus a la vie et celui qui rejette Jésus n'a pas la vie (1 Jean 5.12). Il n'y a aucun salut en dehors de Jésus (Actes 4.12).

Mais avant que le Seigneur Jésus ne vienne sur cette terre, Dieu dans sa miséricorde s'était choisi un peuple descendant d'Abraham : le peuple juif, à qui il a transmis un ensemble d'ordonnances appelés la Loi de Moïse. Mais cette loi, quoiqu'étant bonne n'a rien amené à la perfection (Hébreux 7.19). Bien au contraire elle a amené l'abondance du péché (Romains 7.7). Mais là où le péché a abondé, la grâce a

surabondé par le Seigneur Jésus-Christ (Romains 5.20). La Loi a uniquement servi à apprendre aux hommes à marcher dans les principes de Dieu, mais elle n'avait pas pour but de sauver l'homme. En effet, la Loi a été comme un pédagogue, pour nous conduire à Christ (Galates 3.24).

Le salut des juifs et des non-juifs dépend de Christ

Aucun juif ne peut rejeter Jésus comme étant le messie et être néanmoins agréé par Dieu. Jésus est le seul chemin qui mène à Dieu (Jean 14.6). Il n'y a aucun autre nom par lequel nous puissions être sauvé, ni même Moïse (Actes 4.12). Les juifs ne bénéficient pas d'un critère de salut différent que les non-juifs. Il est écrit dans Romains 3.30 qu'il y a un seul Dieu, qui justifiera **par la foi** aussi bien les circoncis (juifs) que les incirconcis (non-juifs), selon qu'il est écrit mon juste vivra par la foi (Galates 3.11). La Bible stipule clairement dans Galates 2.16 que « nulle chair ne sera justifiée par les œuvres de la Loi ». Même Moïse lui-même ne sera pas justifiée par la Loi, mais bien par la foi. Car celui qui pèche contre un seul iota de la Loi pèche contre la Loi toute entière et devient coupable devant Dieu (Jacques 2.10).

Le seul homme qui n'a pas péché contre un seul iota de la Loi et qui l'a accompli parfaitement s'appelle Jésus-Christ soit Dieu lui-même (Hébreux 4.15, Matthieu 5.17). Les juifs qui rejetaient Jésus, pensant qu'ils pouvaient être justifiés par Moïse ont eu la réponse suivante de Jésus : « Ne pensez pas que moi je vous accuserai devant le Père ; celui qui vous accuse, c'est Moïse, en qui vous avez mis votre espérance » (Jean 5.45). Cela nous montre encore qu'aucun juif ne sera justifié par la Loi de Moïse, bien au contraire la Loi les accuse.

Le sang qui ôte les péchés

Les péchés commis sous l'ancienne alliance étaient couverts pendant 1 an et il fallait chaque année renouveler le sacrifice des boucs et des taureaux pour l'expiation. Le souvenir des péchés était donc renouvelé chaque année par ces sacrifices (Hébreux 10.3), montrant donc que Dieu n'avait pas vraiment mis en oubli ces péchés. Ils étaient simplement couverts en attendant le vrai sacrifice, celui de Jésus qui allait ôter définitivement ces péchés et non simplement les couvrir. Car il est impossible que le sang des boucs et des taureaux ôte les péchés (Hébreux 10.4) ; seul le sang de Jésus pouvait le faire.

C'est pourquoi lorsque Christ entra dans le monde il dit de Dieu : « tu n'as agréé ni sacrifices, ni holocaustes pour le péché » (Hébreux 10.6). Ainsi, même les péchés commis sous l'ancienne alliance ont été définitivement purifiés par le sang de Jésus et non par le sang des boucs et des taureaux. Car, Hébreux 9.15 dit : « Voici pourquoi il est le médiateur d'une alliance nouvelle : sa mort est intervenue pour le rachat des transgressions commises sous la première alliance (...) ».

La foi avec les œuvres

Une mauvaise compréhension de la Parole de Dieu a amené des théologiens à croire que les apôtres Jacques et Paul s'opposaient dans leurs doctrines : l'un croyant en un salut par la foi, et l'autre croyant en un salut par les œuvres.

Voici les deux passages qui peuvent faire croire à tort à une contradiction entre Paul et Jacques :

- Romains 3.28 : Car nous pensons que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la Loi.
- Jacques 2.24 : Vous voyez que l'homme est justifié par les œuvres, et non par la foi seulement.

Pour ne pas tomber dans une mauvaise interprétation, il faut **faire la différence entre les œuvres de la Loi et les œuvres de la foi**. L'apôtre Paul enseignait que nous ne pouvons pas être sauvés par les œuvres de la Loi (de Moïse). Nous sommes sauvés par la foi en Jésus. Toutefois, cette foi est manifeste par des œuvres. Hébreux 11.1 nous définit la foi comme étant une ferme assurance et une démonstration. La foi se démontre, elle ne reste pas inerte. C'est ce que l'apôtre Jacques nous explique dans la Bible. Il nous parle d'une foi qui se traduit par des bonnes œuvres. « Montre-moi ta foi sans les œuvres, et moi, je te montrerai la foi par mes œuvres » disait-il (Jacques 2.18). Jacques ne défendait donc pas un salut par les œuvres, mais bien un salut par la foi. Il s'agit d'une foi qui se démontre par des œuvres. « Comme le corps sans âme est mort, de même la foi sans les œuvres est morte » disait Jacques (Jacques 2.26). « Que sert-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi, s'il n'a pas les œuvres ? Cette foi (théorique, morte, inerte) peut-elle le sauver ? » (Jacques 2.14). Bien sûr que non ! L'apôtre Paul nous confirme cela dans Tite 1.16 en disant : « Ils font profession de connaître Dieu, mais ils le renient par leurs

œuvres, étant abominables, rebelles, et incapables d'aucune bonne œuvre ».

Tout comme Jacques, l'apôtre Paul exhortait fortement les disciples à porter du fruit, à pratiquer de bonnes œuvres. Il disait : « Cette parole est certaine, et je veux que tu affirmes ces choses, afin que ceux qui ont cru en Dieu s'appliquent à pratiquer de bonnes œuvres. (...) Il faut que les nôtres aussi apprennent à pratiquer de bonnes œuvres pour subvenir aux besoins pressants, afin qu'ils ne soient pas sans produire des fruits (Tite 3.8-14). Il n'y avait donc aucune contradiction entre les propos de Paul et Jacques, les deux enseignaient un salut par la foi, mais une foi manifeste par de bonnes œuvres (1 Timothée 5.25). D'ailleurs Jésus lui-même a dit que tout bon arbre porte de bons fruits (Matthieu 7.17). Si donc quelqu'un demeure vraiment en Christ il est sensé porter du bon fruit (c'est-à-dire manifester de bonnes œuvres). Tout arbre qui ne porte pas du fruit sera coupé et jeté au feu (Matthieu 3.10). Par cela, Jésus nous montre qu'une foi qui ne manifeste aucun fruit ne mène pas à la vie, bien au contraire ça mène à la mort.

En quoi consistent les œuvres de la foi ?

Jacques 2.22 dit que la foi agit par les œuvres et Galates 5.6 dit que la foi agit par l'amour (la charité). Nous en déduisons simplement que les œuvres de la foi consistent en l'amour. Galates 5.6 dit « c'est d'avoir la foi une foi qui se traduit par des actes inspirés par l'amour » (*version Le semeur*). Cet amour se manifeste par la bonté, la bénignité, la patience, la joie, la paix, la douceur, etc... (1 corinthiens 13.4-7, Galates 5.22). L'amour est en effet le fruit que tout chrétien doit porter, le fruit de l'Esprit (Galates 5.22). Car l'amour est Le commandement que Jésus nous a donné dans la nouvelle alliance (Jean 13.34). Toute la Loi de Dieu est accomplie dans l'amour (Romains 13.10). L'amour est le sceau de la perfection, il rend parfait notre foi (Colossiens 3.14, Jacques 2.22).

1 corinthiens 13.13 dit que les 3 choses qui demeurent sont la foi, l'amour et l'espérance. Si quelqu'un vous disait qu'il avait la foi mais qu'il a perdu l'espérance, cela vous paraîtrait contradictoire ! Car il n'y a pas de foi sans espérance. Il en est de même pour la foi et l'amour. Quiconque dit qu'il a la foi en Dieu doit manifester l'amour, sinon c'est un menteur (1 Jean

4.20) ! Nul ne peut avoir la foi sans espérance, et nul ne peut avoir la foi sans l'amour. Ces 3 éléments vont ensemble.

Nous retenons donc que nul ne pourra être sauvé par la Loi, et c'est par la Loi que le péché a abondé. Nous sommes sauvés par la grâce par le moyen de la foi en Jésus afin que nul ne se glorifie devant Dieu (1 Corinthiens 1.29). Cette foi en Dieu ne consiste pas en une simple croyance, mais elle doit se démontrer par de bonnes œuvres, car il est écrit que Dieu a préparé des bonnes œuvres afin que nous les pratiquions (Ephésiens 2.10). Dans l'éternité ces bonnes œuvres seront pour nous une robe spirituelle que nous revêtrons (Apocalypse 19.8). Aussi, nous n'aurons pas la même gloire dans l'éternité. Certains brilleront plus que d'autres (Daniel 12.3) et certains seront plus récompensés par le Seigneur Jésus que d'autres, car il rendra à chacun selon ses œuvres (Romains 2.5-6, Matthieu 16.27). Amen !

L'imposition des mains

Selon Hébreux 6.1-2, la doctrine de l'imposition des mains est un des éléments de base de la parole de Dieu que nous devons connaître.. La méconnaissance de cette doctrine conduit soit à une réticence de sa pratique ou au contraire à un abus, c'est-à-dire des impositions de mains faites à tort et à travers. Ce cours a pour objectif d'expliquer ce qu'est l'imposition des mains, ses bénéfices, et les conditions dans lesquelles elle doit être pratiquée.

Qu'est-ce que l'imposition des mains ?

Imposer les mains traduit le grec « *Epitithemi cheir* » qui veut dire aussi « *poser ou étendre les mains sur* ». Imposer les mains à une personne, c'est donc étendre les mains sur la personne.

A quoi sert l'imposition des mains ?

- A transmettre une bénédiction

Jésus imposa les mains aux enfants pour les bénir (Marc 10.16). Israël (Jacob) étendit sa main droite sur la tête d'Ephraïm et sa main gauche sur Manassé pour les bénir (Genèse 48.14). Ce fut

avec intention qu'il posa ses mains ainsi car Manassé était le premier-né.

- **A déclencher une guérison**

- Dans Marc 16.18, Jésus dit que ses disciples imposeront les mains aux malades et les malades seront guéris. Lui-même montra dans son ministère la guérison par l'imposition des mains :
- Luc 13.13 : Jésus imposa les mains à la femme possédée d'un esprit d'infirmité depuis 18 ans.
- Luc 4.40 : Plusieurs malades atteints de diverses maladies furent guéris par l'imposition des mains de Jésus.
- Les disciples de Christ firent aussi cette expérience, comme promis par Jésus.
- Actes 9.17-18 : Ananias imposa les mains à Saul (l'apôtre Paul) qui recouvra la vue à l'instant même.
- Actes 28.8 : Paul imposa les mains au Père de Publius qui était malade de fièvre et de dysenterie. Il fut alors guéri.

- **A recevoir le Saint-Esprit et ses dons**

- Actes 9.17: Ananias imposa les mains à Paul pour qu'il soit rempli du Saint-Esprit.
- Actes 8.7 : Pierre et Jean imposèrent les mains aux disciples de Christ en Samarie et ils reçurent le Saint-Esprit.
- 2 Timothée 1.6-7 : Timothée a reçu le don de Dieu (l'Esprit) par imposition des mains. Il reçut alors un Esprit de force, d'amour et de sagesse. Cette imposition des mains a été faite par l'assemblée des anciens après une prophétie (1 Timothée 4.14).
- Actes 19.6 : Paul imposa les mains à environ douze hommes, après qu'ils eurent été baptisés. Le Saint-Esprit vint sur eux et ils se mirent à parler en langues et à prophétiser. Actes 6.6 : Les apôtres ont consacré par imposition des mains 7 hommes de bon témoignage et remplis du Saint-Esprit pour qu'ils servent aux tables.
- Actes 13.3 : Barnabas et Saul ont commencé leurs ministères apostoliques après avoir reçu l'imposition des mains des responsables spirituels de l'église d'Antioche.

- Nombre 27.20, Dieu dit à Moïse de prendre Josué, un homme en qui réside l'Esprit et de poser sa main sur lui aux yeux de tout le peuple. Josué est alors rendu digne devant tout le peuple d'accomplir les missions de Moïse.

Savoir utiliser l'imposition des mains dans les règles bibliques

L'imposition des mains dans la guérison

C'est la foi qui permet de recevoir la guérison. L'imposition des mains quant à elle active la puissance de Dieu sur le malade. Mais si ce dernier ne reçoit pas cette puissance par la foi, il n'y aura aucune guérison. L'imposition des mains n'est donc pas un acte magique. C'est le même principe qui est appliqué pour l'onction d'huile (Jacques 5.14). Ce n'est pas l'huile qui est magique. Mais c'est la foi et la libération de la puissance de Dieu qui opèrent la guérison. Jacques 5.15 dit que « la prière de la foi guérira le malade » et non l'huile d'onction guérira le malade. « Qu'il vous soit fait selon votre foi », disait Jésus aux aveugles lorsqu'il les toucha pour les guérir (Matthieu 9.29)

Aussi, il faut savoir qu'il n'y a pas toujours besoin de contact physique pour que la puissance de Dieu s'opère pour la guérison. Le centenier romain eut la foi qu'il suffisait que le Seigneur Jésus dise un mot pour que son serviteur guérisse (Matthieu 8.8). L'ombre de Pierre suffisait à guérir les malades sans qu'il ait besoin de les toucher (Actes 5.15). Parfois lorsqu'on est confronté à une immense foule de malades, on ne peut s'amuser à les toucher un par un. Il faut donc employer d'autres méthodes de guérison.

Ne pas imposer les mains avec précipitation

Dans l'ancienne alliance, les Lévites devaient poser les mains sur la tête des deux taureaux offerts comme victimes expiatoires (Nb 8.12, Lévitique 3.13). Par l'imposition des mains des sacrificateurs sur la tête du taureau, ces sacrificateurs s'identifiaient à l'animal et transféraient leurs péchés sur l'animal. Cet animal recevait donc la charge et la punition à la place du peuple par ce geste. Lors de l'acte d'imposition des mains, il se passe donc un échange spirituel entre les deux personnes qui font la cérémonie. Poser sa main sur la tête d'une

personne, c'est s'unir spirituellement avec cette personne à cet instant faire un échange sur le plan spirituel. Voilà pourquoi il nous est demandé dans 1 Timothée 5.22, de ne pas imposer les mains avec précipitation, mais de nous conserver pur, car par cette imposition des mains, nous pouvons participer aux péchés de la personne. Aussi, 2 corinthiens 7.1 dit : « Ne touchez pas à ce qui est impur, et je vous accueillerai ». Il faut donc que celui qui impose les mains, le fasse avec discernement et surtout sous la conduite du Saint-Esprit. De même vous ne devez pas laisser « n'importe qui » vous imposer les mains. Ayez du discernement sur le « serviteur de Dieu » qui est entrain de poser cet acte avant de lui laisser prendre autorité sur vous. Car si une personne vous impose les mains, elle prend autorité sur vous à ce moment-là pour vous transmettre une bénédiction spirituelle.

Nous retenons que l'imposition des mains est un geste qui n'est pas anodin. Elle permet de bénir, de guérir, de remplir de l'Esprit et de ses dons, puis de consacrer une personne au service de Dieu. L'imposition des mains n'est pas à faire uniquement par les anciens (pasteurs, évêques) de l'église. Tous les (sérieux et véritables) disciples de Christ ont le droit et

même le devoir d'imposer les mains aux malades pour que ceux-ci soient guéris (Marc 16.18). Mais pour des soucis d'ordre, il nous est dit dans la Parole de Dieu (Jacques 5.14) que pour les malades de l'assemblée, ce sont les anciens qui doivent prier pour eux en les oignant d'huile. Il n'empêche que le disciple de Christ, dans ses missions d'évangélisation, en dehors de l'assemblée, puisse imposer les mains à des malades, chasser des démons, etc... Mais à l'intérieur de l'assemblée, il y a une hiérarchie à respecter pour éviter du désordre. Nous voyons aussi que l'imposition des mains pour la consécration des gens au service de Dieu était faite dans la prière et si possible dans le jeûne (Actes 6.13, Actes 13.3).

C'est toujours les supérieurs (sur le plan spirituel et non en âge) qui consacrent ou bénissent les inférieurs. Ce terme inférieur/supérieur n'est pas péjoratif, mais il témoigne tout simplement de l'ordre de Dieu dans sa maison. Hébreux 7.7 dit que c'est sans contredit le supérieur qui bénit l'inférieur. Cela est donc un ordre divin. Nous retenons aussi que cette imposition des mains est nécessaire pour qu'une personne assume une responsabilité dans la maison de Dieu, même pour effectuer des tâches qui ne sont pas en lien avec la prédication

ou l'enseignement (Actes 6.6). Elle permet à la personne consacrée de recevoir l'onction divine appropriée pour le service à accomplir, et aussi de la qualifier devant tous. Amen !

La résurrection des morts

*La doctrine de la résurrection des morts est **un fondement** de la foi chrétienne (Hébreux 6.1-2). Car si nous ne croyons pas à la résurrection des morts, Christ non plus n'est pas ressuscité. Et si Christ n'est pas ressuscité alors notre foi est vaine, nous sommes encore dans nos péchés nous qui avons cru en lui, et par conséquent nous serions perdus (1 Corinthiens 15.13-18). Renier la foi dans la résurrection des morts, c'est renier sa foi en la résurrection de Christ et c'est rejeter par conséquent son propre salut. Ce cours explique en quoi consiste la résurrection des morts et les différents types de résurrection dont nous parle la Bible.*

Qu'entend-on par résurrection ?

La prédication de la résurrection des morts dans l'évangile a connu une opposition très forte car il s'agit d'une doctrine qui challenge la raison humaine. Lorsque Jésus annonçait sa propre résurrection à ses disciples, ses derniers n'y comprenaient rien (Marc 9.10, Jean 20.9). Parmi les juifs, il existe un groupe de pensée : celui des saducéens qui rejettent farouchement cette doctrine de résurrection, au point où ils ont fait une délégation

pour interroger le Seigneur Jésus principalement sur cette question (Matthieu 22.23). Les disciples de Jésus ont rencontré beaucoup d'oppositions voire des moqueries sur cette doctrine, durant l'annonce de l'évangile, que ce soit auprès des juifs ou des païens (Actes 17.32). Paul a dit avoir été mis en lien et jugé à cause de cette question (Actes 23.6). Pire encore, certains chrétiens qui ont reçu l'évangile en sont arrivés à douter de la résurrection (1 Corinthiens 15.12).

La résurrection est d'abord une personne, avant d'être un événement. La résurrection c'est la personne de Jésus-Christ : « je suis la résurrection » a dit Jésus (Jean 11.25). C'est par Jésus qu'est venue la résurrection d'entre les morts (1 Corinthiens 15.21). Attention, les résurrections dont la Bible nous parle : (que ce soit celle de la veuve d'Elie, le mort ressuscité par Elisée, Lazare, Dorcas, etc...) ne sont pas des résurrections tel que Jésus nous l'a annoncé. Car toutes ces personnes ne sont pas revenues à la vie dans des corps glorieux mais bien dans des corps toujours mortels. Or celui qui est vraiment né d'entre les morts ne meurt plus, et c'est bien le cas de Christ (Romains 6.9). Jésus est le premier ressuscité d'entre les morts c'est à dire le premier-né d'entre les morts (Actes 26.23, Colossiens 1.18). Il

fut mort, enseveli, puis ressuscité le troisième jour avec un corps glorieux par la puissance de Dieu et est apparu pendant 40 jours aux disciples et à 500 frères à la fois (1 Corinthiens 15.3-8). Il a même mangé et bu avec ses disciples dans ce corps glorieux (Actes 10.41, Jean 21.9-13).

La résurrection concerne uniquement ceux qui sont morts ! Il n'y a point de résurrection pour des vivants. C'est une évidence qu'il convient néanmoins de souligner. A l'avènement de Christ au dernier jour, lorsque la trompette sonnera, les morts en Christ, ressusciteront tandis que ceux qui seront vivants à cet instant seront changés en un clin d'œil en l'image de Christ (1 Corinthiens 15.51-52). On ne parlera donc pas de résurrection pour les vivants mais plutôt de changement et d'enlèvement.

La résurrection concerne le corps uniquement et non l'âme et l'esprit. Nous savons que l'homme est composé de trois parties : l'esprit, l'âme et le corps (1 Thessaloniens 5.23). Car l'homme a d'abord été créé « esprit » à l'image de Dieu ; puis Dieu forma par la suite un corps fait de poussière dans lequel il souffla l'esprit de l'homme. C'est alors que l'homme devint une âme vivante (Genèse 2). Or, c'est le corps qui a été condamné à retourner à la poussière à cause du péché car c'est cette partie

qui est faite de poussière. L'âme et l'esprit sont quant à eux des substances qui ne sont pas faites de matières, mais elles sont spirituelles. En effet, à la nouvelle naissance, la présence de Dieu en nous, rend vivant notre esprit mais notre corps quant à lui demeure mortel à cause du péché qui est dans la chair (Romains 8.10, Romains 8.3). Nous parlons donc d'une **résurrection des corps** et non une résurrection de l'esprit.

Comment les morts ressuscitent-ils et avec quels corps reviennent-ils ? Selon 1 Corinthiens 15.42-44, les morts en Christ ressusciteront et passeront :

- D'un corps corruptible vers un corps incorruptible,
- D'un corps méprisable vers un corps glorieux
- D'un corps infirme vers un corps plein de force
- D'un corps méprisable vers un corps glorieux
- D'un corps animal vers un corps spirituel

C'est pourquoi, il est écrit : le premier homme, Adam devint une âme vivante. Le dernier Adam (Jésus-Christ) est devenu un esprit vivifiant (1 Corinthiens 15.45). Adam a été tiré de la terre (son corps, et non l'esprit), il est terrestre, tandis que Jésus est

céleste. Or, de même que nous avons porté l'image d'Adam dans notre corps, nous porterons aussi l'image de Jésus-Christ (1 Corinthiens 15.47-49). Les ressuscités à l'image de Christ ne seront donc plus à l'image d'Adam, ils n'auront plus un corps fait de poussière, mais plutôt un corps spirituel, glorieux, incorruptible et plein de force. A la résurrection, les hommes seront comme les anges de Dieu dans le ciel (Matthieu 22.30).

Les deux types de résurrection

Il y aura deux résurrections : celle des justes et celle des injustes (Actes 24.15). La résurrection des justes est pour la vie éternelle tandis que celle des injustes est pour le jugement et la honte éternelle (Jean 5.29, Daniel 12.2). Celui qui croit en Jésus ne vient point en jugement mais il passe de la mort à la vie (Jean 5.24). Ceux qui auront obéi à l'Esprit (les justes) ressusciteront avec un corps glorieux tandis que les injustes ressusciteront avec un corps corruptible parce qu'ils ont semé pour la chair.

La résurrection des justes

Elle s'appelle encore la première résurrection (Apocalypse 20.6). Tous les justes qui sont morts ne ressusciteront pas au

même moment. Certains feront partie des « prémices » et d'autres de la « moisson ». En effet, Dieu avait institué que son peuple présente d'abord au sacrificateur, une gerbe comme prémices de la moisson avant la moisson elle-même (Lévitique 23.10). Cette gerbe est une image de ceux qui seront enlevés en premiers auprès de Dieu avant les autres. Le rôle des prémices est d'être présentées à Dieu en premier et d'être agréé par lui avant la moisson. Car « si les prémices sont considérées saintes par Dieu, la masse l'est aussi » (Romains 11.16). Jésus a dit : « la moisson est grande, mais il y a peu d'ouvrier ». Il faisait allusion aux âmes à gagner pour lui. Le jour de l'avènement du Seigneur, un ange lancera une faucille, pour moissonner la terre, c'est-à-dire pour retirer de la terre ceux qui appartiennent à Christ (Apocalypse 14.15-16). La moisson représente ainsi toutes les âmes qui seront enlevés (s'ils sont vivants) ou qui ressusciteront (s'ils étaient morts), après les prémices.

- **Les prémices**

Christ est le premier juste ressuscité. Il constitue ainsi les prémices de ceux qui sont morts (1 Corinthiens 15.20). C'est lui qui est le premier en toutes choses dans le plan de Dieu.

Deux autres groupes de personnes peuvent être considérés comme prémices parce qu'ils sont enlevés auprès de Dieu avant la « moisson ».

Le premier groupe est constitué par certains saints de l'ancienne alliance. En effet, plusieurs corps des saints qui étaient morts auparavant étaient ressuscités avec Christ (Matthieu 27.50-53). Ces saints se sont montrés à plusieurs personnes dans la ville de Jérusalem (Matthieu 27.53). Les 24 vieillards que Jean a vus autour du trône de Dieu sont la preuve que plusieurs saints ont déjà connu leurs résurrections (Apocalypse 4.4).

Le deuxième groupe est constitué par 144000 juifs (Apocalypse 14.1-5) qui seront rachetés de la terre juste avant moisson. La bible dit qu'ils sont rachetés d'entre les hommes, comme des prémices pour Dieu et pour l'agneau. Ce sont des juifs que Dieu a choisis d'avance, et qui ne se sont pas souillés avec des femmes, car ils sont vierges, et dans leur bouche il ne s'est point trouvé de mensonge, car ils sont irrépréhensibles.

- **La moisson**

Elle constitue toutes les autres personnes qui ressusciteront avec Christ ou qui seront enlevés auprès de lui à la dernière

trompette (1 Corinthiens 15.23, 1 Thessaloniens 4.15). Ce jour s'appelle encore « le dernier jour » : c'est le jour où se produira la résurrection de tous les saints qui sont en Christ et l'enlèvement des vivants, qui le rejoindront dans les nuées. Selon 1 Thessaloniens 4.15-17, ce jour-là, les vivants en Christ ne devanceront pas ceux qui sont morts. Au son de la trompette de Dieu, à un signal donné à la voix d'un archange, le Seigneur descendra du ciel et les morts en Christ ressusciteront en premier pour le rejoindre dans les nuées. Ensuite, les vivants quant à eux seront changés en un clin d'œil et rejoindront eux aussi Christ dans les nuées. Et nous serons toujours avec lui dès ce moment. Apocalypse 1.7 dit que cet événement sera à la vue de tout œil : tous les hommes de la terre verront cet événement se produire sous leurs yeux. L'avènement de Jésus ne sera pas un événement discret, mais plutôt visible pour tout le monde sur la terre, même pour ceux qui ne seront pas enlevés.

Après l'enlèvement, le Seigneur Jésus fera ses noces avec les saints (les prémices + la moisson) qui l'auront rejoint dans les cieux (Apocalypse 19.7-8). Car ces saints constituent l'épouse

de Jésus-Christ, la sainte église sans tâche, ni ride et irrépréhensible (2 Corinthiens 11.2, Ephésiens 5.25-27).

La résurrection des injustes

Après l'enlèvement des justes vers le trône de Dieu, il y aura sur la terre un temps de colère avec des fléaux terribles qui frapperont les hommes de la terre qui auront raté l'enlèvement.

Puis viendra un autre temps qui s'appelle « le millénium » qui est un temps de règne de 1000 ans de Jésus avec ses rachetés, sur la terre (Apocalypse 20.6). En effet, le Seigneur Jésus reviendra sur la terre avec ses saints (prémices + moisson) pour régner sur les nations de la terre pendant 1000 ans. Ce n'est qu'à la fin de ces mille ans de règne que la résurrection des injustes se produira (Apocalypse 20.5). Les injustes ressusciteront pour être jugés par Dieu.

Le jugement de Dieu à la fin des temps

Le jugement de Dieu envers les hommes est une juste rétribution pour les actes qu'ils ont commis en se rebellant contre leur créateur. C'est Jésus-Christ qui jugera les vivants et les morts qui n'ont pas marché dans l'obéissance à Dieu.

« Voici, je viens bientôt, et ma rétribution est avec moi, pour rendre à chacun selon ce qu'est son œuvre » dit le Seigneur Jésus (Apocalypse 22.12). Ce cours parle entre autres du jugement de Dieu contre les hommes, mais aussi contre le diable, l'Antichrist et le faux prophète à la fin des temps.

Le principe du jugement de Dieu

L'Écriture dit que celui qui croit en Jésus n'est point jugé ; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu. Le jugement ou la colère de Dieu (différent de l'épreuve) n'est pas pour ceux qui sont en Christ et qui obéissent à ses commandements. Car Dieu ne nous a pas destinés à la colère, mais à l'acquisition du salut par notre Seigneur Jésus-Christ (1 Thessaloniens 5.9).

Ce jugement est que, la lumière étant venue dans le monde, les hommes ont préféré les ténèbres à la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises. Car quiconque fait le mal hait la lumière, et ne vient point à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient dévoilées ; mais celui qui agit selon la vérité vient à la lumière, afin que ses œuvres soient manifestées, parce qu'elles sont faites en Dieu (Jean 3.18-21).

Ainsi dont, quiconque ne croit pas en Jésus est déjà condamné. Et il n'a pas cru parce que ses œuvres sont mauvaises et parce qu'il hait la lumière. Autrement dit, ceux qui viendront à Christ, viendront à lui parce qu'ils aiment la lumière. Ils sont donc prédestinés à croire en Jésus parce qu'ils aiment la lumière, Jésus étant cette lumière (Jean 1.4). Ils sont destinés à la vie éternelle (Actes 13.48). Tandis que ceux qui haïssent la lumière rejettent forcément Jésus. Jésus a dit : « Si Dieu était votre Père, vous m'aimeriez [...] Pourquoi ne comprenez-vous pas mon langage ? Parce que vous ne pouvez écouter ma parole [...] Celui qui est de Dieu, écoute les paroles de Dieu ; vous n'écoutez pas, parce que vous n'êtes pas de Dieu » (Jean 8.42-47).

La doctrine de la prédestination ne veut pas dire que Dieu a choisi délibérément de sauver certains et de rejeter d'autres. Mais, plutôt il sait d'avance ceux qui ont l'amour de la lumière : c'est cela la prescience de Dieu. En cela, il les attire à Christ tandis que ceux qui haïssent la lumière écouteront l'évangile mais le rejettent. C'est une finalité certaine : c'est pourquoi on parle de « prédestination ».

L'évangile prêché à toutes les nations et aux morts

Avant le jugement, il faut que la bonne nouvelle du royaume soit prêchée dans le monde entier, pour servir de témoignage à toutes les nations. Alors viendra la fin (Mathieu 24.14). Même dans les temps de colère qui seront déversés sur la terre après l'enlèvement, l'évangile sera annoncé. En ce temps-là un Evangile éternel sera annoncé par un ange du ciel pour l'annoncer aux habitants de la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue, et à tout peuple (Apocalypse 14.6). C'est pourquoi il est écrit que la voix des prédicateurs est allée par toute la terre, et leurs paroles jusqu'aux extrémités du monde (Romains 10.18). Tous ceux qui ont péché sans la loi périront aussi sans la loi, et tous ceux qui ont péché avec la loi seront jugés par la loi (Romains 2.12).

La Bible nous dit également que l'évangile a été prêché aux morts (1 Pierre 4.6). En effet, après sa mort, Jésus est descendu dans les régions inférieures de la terre pour y annoncer l'évangile (Ephésiens 4.9). Même les âmes qui étaient incrédules au temps de Noé et qui ont été noyées par le déluge, et qui étaient retenues captives dans le séjour des morts, ont pu entendre la proclamation de l'évangile par Jésus-Christ (1

Pierre 3.18-18). Mais Jésus qui détient désormais les clés de la mort et du séjour des morts les a définitivement libérés de leurs captivités (Apocalypse 1.18).

Le jugement du monde et des douze tribus d'Israël

Les douze apôtres du Seigneur Jésus seront assis sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël (Matthieu 19.28, Apocalypse 20.4). Quant aux nations, elles seront jugées par les saints qui régneront avec Christ (1 Corinthiens 6.2). Ainsi, tous les morts qui n'ont pas eu part à la première résurrection, (grands et petits) seront devant le trône de Dieu pour être jugés selon leurs œuvres (Apocalypse 20.12). Et quiconque dont le nom ne sera pas trouvé écrit dans le livre de vie sera jeté dans l'étang de feu (Apocalypse 20.15).

Le jugement des anges déchus

Dieu n'a pas épargné les anges qui ont péché, mais il les a précipités dans les abîmes de ténèbres et les réserve pour le jugement (2 Pierre 2.4). Les anges qui n'ont pas conservé leur rang mais qui ont abandonné leur demeure propre céleste pour se lier à des femmes sur la terre, Dieu les a enchaînés

éternellement dans les ténèbres pour le jugement du grand jour (Genèse 6.2-4, Jude 1.6). Les saints c'est-à-dire les sanctifiés en Jésus jugeront ces anges (1 Corinthiens 6.3).

Le jugement de l'Antichrist et du faux prophète

L'Antichrist et le faux prophète sont deux entités qui se rebelleront contre Dieu dans les temps de la fin, servant ainsi la volonté du diable. L'Antichrist ira même jusqu'à se proclamer Dieu (2 Thessaloniens 2.4). Le faux prophète l'aidera dans sa mission en faisant des prodiges et des miracles pour séduire les habitants de la terre (Apocalypse 13.14). Ils tenteront de faire la guerre au Seigneur Jésus et à son armée, lorsque ce dernier viendra pour établir son règne sur la terre au millénium. Mais ils seront pris et jetés vivants dans l'étang de souffre et de feu (Apocalypse 19.19-21). Le jugement de l'Antichrist a été établi depuis les temps anciens par Dieu et prophétisé par le prophète Ezéchiel (Ezéchiel 28.1-10).

Le jugement du diable

Le diable s'est rebellé contre Dieu, alors qu'il était un chérubin protecteur sur la montagne de Dieu. Il a voulu prendre la place

de Dieu et Dieu l'a chassé (Esaïe 14.13-15) ! Dieu a prononcé contre lui un jugement à ce propos dans Ezéchiel 28.11-19.

Dans le jardin d'Eden aussi, Dieu a prononcé sur lui une malédiction : la postérité de la femme (c'est-à-dire Jésus) lui écraseras la tête (Genèse 3.15). Ce fut le cas lorsque le Seigneur Jésus a triomphé du diable, par la croix. Dès ce moment, le prince de ce monde de ténèbres a été jugé (Jean 16.11, Jean 12.31). Christ l'a dépouillé et l'a livré en spectacle (Colossiens 2.15), exactement comme Ezéchiel l'avait prophétisé dans Ezéchiel 28.17.

Le jugement du diable a donc été accompli par l'œuvre de Jésus-Christ à la croix. Toutefois, il est actuellement encore « en liberté ». Durant le millénium (le temps du règne de Christ sur la terre), il sera lié par un ange pendant les 1000 ans (Apocalypse 20.1-3).

Quand les mille ans seront accomplis, Satan sera relâché de sa prison. Et il sortira pour séduire les nations qui sont aux quatre coins de la terre, afin d'investir le camp des saints établi durant le millénium. Mais un feu descendra du ciel, et les dévorera tous. Et le diable, sera jeté dès ce moment et définitivement dans l'étang de feu et de soufre, où sont la bête et le faux

prophète. Et ils seront tourmentés jour et nuit, aux siècles des siècles (Apocalypse 20.7-10).

Le jugement de la mort

La mort n'est pas juste un événement. C'est une entité spirituelle réelle qui règne dans la vie de l'homme depuis sa chute dans le jardin d'Eden. La mort a remis sa puissance au diable (Hébreux 2.14), et cette puissance est dans le péché (1 Corinthiens 15.55). C'est pour cela que toute personne qui est esclave du péché appartient à la mort et non à la vie qui est Jésus-Christ. La mort est le dernier ennemi qui sera détruit par Jésus-Christ (1 Corinthiens 15.26). Elle sera jetée dans l'étang de feu après le jugement des injustes (Apocalypse 20.14).

Ainsi l'Antichrist, le faux prophète, le diable, et enfin la mort seront tous jetés dans l'étang de feu et de souffre éternellement. C'est alors que viendra la fin ! Puis le Seigneur Jésus remettra son royaume à celui qui est Dieu et Père, après avoir détruit toute domination, toute autorité et toute puissance (1 Corinthiens 15.24-25).

Prendre garde aux fausses doctrines

La doctrine de la résurrection des morts et celle du jugement éternel doivent être correctement assimilées afin de ne pas tomber dans des hérésies. Voici quelques **fausses doctrines** qu'il convient de démasquer immédiatement et de rejeter :

- **Fausse doctrine 1 : La réincarnation.** Certains croient que les esprits des gens se réincarnent avec la possibilité d'avoir plusieurs vies. Cette doctrine est fausse et satanique. La Bible dit qu'il est réservé à l'homme de mourir une seule fois, et après quoi vient le jugement (Hébreux 9.27). On ne meurt donc pas pour revenir dans une autre vie.
- **Fausse doctrine 2 : l'enfer n'existe pas, car tout se paye ici-bas.** Cette façon de penser fait croire aux gens que l'on vit notre enfer sur terre et qu'ainsi nous payons toutes nos dettes déjà envers Dieu. C'est évidemment faux ! L'enfer est bel et bien réel et toute âme qui ne croit pas en Jésus y sera.

- **Fausse doctrine 3 : Dieu pèsera le bien et le mal de chacun. Si le mal dépasse on va en enfer, mais si le bien dépasse on va au paradis.** Cette façon de penser a été enseignée dans certaines religions. Certains croient donc en un salut par les œuvres et non en un salut par la foi en Jésus. Nous ne sommes pas justifiés en fonction de nos œuvres car tous ont péché et sont coupables devant Dieu (Romains 3.2). Il n'y a point de juste, pas même un seul, dit l'écriture (Romains 3.10). Nul ne sera reconnu juste devant Dieu par ses œuvres. Un seul est reconnu juste par ses œuvres : c'est Jésus-Christ. Quant à nous, nous sommes sauvés uniquement par la grâce par le moyen de la foi en Jésus, et cela ne vient pas de nous car c'est un don gratuit de Dieu (Ephésiens 2.8).
- **Fausse doctrine 4 : Ceux qui ont fait beaucoup de biens sur la terre iront au ciel même s'ils ont rejeté l'évangile :** Lorsque nous voyons des gens qui ont fait beaucoup de biens de leur vivant nous croyons à tort que cela suffit pour qu'ils soient justifiés par Dieu. Or, toute

notre justice est comme un vêtement souillé devant Dieu (Esaïe 64.6). C'est pourquoi « Nous sommes sauvés non pas à cause des œuvres de justice que nous aurions faites, mais par le bain de la régénération et par le renouvellement du Saint-Esprit » (Tite 3.5). Ce n'est point par les œuvres que nous sommes sauvés, afin que personne ne se glorifie (Ephésiens 2.9).

- **Fausse doctrine 5 : L'existence d'un purgatoire** : Dans le catholicisme, le purgatoire est le lieu de purification où les âmes des défunts morts en état de grâce, et assurés du salut éternel, vont expier les péchés dont ils n'ont pas fait une pénitence suffisante avant leur trépas. Cette doctrine est fausse car, il n'y a pas un lieu ou un statut intermédiaire entre les sauvés et les non-sauvés. Soit on est justifié par Dieu à cause du sang de Jésus, soit on ne l'est pas et dans ce cas il n'y a aucun autre moyen de salut (Actes 4.12). Ceux qui sont sauvés vont dans le paradis de Dieu en attendant la résurrection de leurs corps, tandis que ceux qui sont injustes vont dans un lieu de tourment dans l'abîme

en attendant qu'ils soient jugés par Dieu et jetés dans l'étang de soufre et de feu.

- **Fausse doctrine 6 : Les âmes injustes seront détruites définitivement et ne souffriront pas éternellement :** Certains affirment que Dieu est amour et que par conséquent il ne peut pas infliger une souffrance éternelle aux âmes injustes ; c'est pourquoi il les détruira définitivement afin qu'elles ne souffrent pas éternellement. C'est faux ! Hébreux 6.2 nous parle d'un jugement de Dieu qui est « éternel ». Dieu est un Dieu d'amour mais aussi un feu dévorant (Hébreux 12.29) ! Apocalypse 21.8 dit clairement : « Mais pour les lâches, les incrédules, les abominables, les meurtriers, les impudiques, les enchanteurs, les idolâtres, et tous les menteurs, leur part sera dans l'étang ardent de feu et de soufre ». Il s'agit donc bien d'un jugement éternel dans l'étang de feu et de soufre. Apocalypse 14.11 le confirme : « Et la fumée de leur tourment monte **aux siècles des siècles ; et ils n'ont de repos ni jour ni nuit** ».

- **Fausse doctrine 7 : Dieu peut avoir pitié des âmes qui vont en enfer et leur pardonner si on prie pour elles après leur mort :** C'est faux car pour les âmes qui seront perdus, il n'y aura pas de retour en arrière possible. On ne peut pas prier pour des âmes qui sont dans le tourment pour que Dieu les ramène au paradis. L'homme riche qui était dans les tourments dans le feu avait fait cette demande à Abraham, mais en lisant le texte on comprend bien que ce n'était pas possible de le sortir de ce lieu de souffrance (Luc 16.19-26). C'est du vivant des personnes qu'elles doivent se repentir. Car après la mort vient le jugement (Hébreux 9.27).
- **Fausse doctrine 8 : Seuls 144000 juifs iront au ciel :** C'est une fausse doctrine. Apocalypse 7.4-9 le démontre : « Et j'entendis le nombre de ceux qui avaient été marqués du sceau, cent quarante-quatre mille, de toutes les tribus des fils d'Israël. [...] Après cela, je regardai, et voici, il y avait une grande foule, que personne ne pouvait compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple, et de toute langue. Ils se tenaient devant le trône et devant l'agneau,

revêtus de robes blanches, et des palmes dans leurs mains ». On voit bien dans ce passage qu'il n'y avait pas que les 144000 juifs qui se tenaient devant le trône de Dieu mais bien aussi une grande foule innombrable de gens provenant de toutes tribus, toutes langues, tout peuple, etc...

- **Fausse doctrine 9 : Tous les juifs seront sauvés** : Une fausse doctrine s'est furtivement introduite dans l'Eglise selon laquelle les juifs bénéficient d'un critère de salut différent des autres nations. C'est archi-faux car si un juif rejette Jésus, il ne peut être sauvé, et c'est ce que le Seigneur Jésus lui-même disait aux juifs qui le rejetait (Jean 8.24). En effet, aucun juif ne peut être sauvé par la Loi de Moïse (Actes 13.39, Jean 5.45). Toutefois, la Bible nous enseigne que les juifs reviendront à Jésus, le reconnaitront comme le messie et se repentiront (Zacharie 12.10). C'est alors qu'ils seront sauvés. Mais ceux qui persistent à rejeter Jésus comme messie, ne verront point la gloire de Dieu.

- **Fausse doctrine 10 : Nous vivrons éternellement au ciel :** Comme nous l'avons vu dans le cours, nous reviendrons sur la terre pour régner avec Christ durant le millénium (Apocalypse 5.10, Apocalypse 20.4). Après ce millénium, il y aura de nouveaux cieux et une nouvelle terre (2 Pierre 3.13). La Jérusalem céleste descendra sur la nouvelle terre et Dieu dressera ainsi son tabernacle pour son peuple. Il habitera au milieu de son peuple éternellement (Apocalypse 21.1-5). Amen !

L'Ecole Biblique du Chrétien vous remercie d'avoir pris le temps de lire ce document. Nous espérons qu'il vous aura permis d'acquérir de nouvelles connaissances bibliques ou de renforcer les acquis que vous aviez.

Que la grâce de Dieu vous soit multipliée par sa connaissance. Amen !

LES FONDEMENTS DE LA VIE CHRETIENNE

Ce document présente les différents fondements de la vie chrétienne en se basant essentiellement sur le passage d'Hébreux 6.1-3 qui parle du renoncement aux œuvres mortes, de la foi en Dieu, de la doctrine des baptêmes, de l'imposition des mains, de la résurrection des morts, et du jugement éternel.

Grâce aux éléments abordés dans ce document, vous pourrez évaluer concrètement si votre vie chrétienne est fondée sur les bonnes bases ou non et si nécessaire vous repositionner selon la Parole de Dieu.

ISBN: 978-2-493376-05-3

Mail : contact@ebc-ecolebiblique.com
Site Web : www.ebc-ecolebiblique.com

©2022 : Tous droits de reproduction et de traductions réservés.

Toutes publications à des fins commerciales et toute duplication du contenu de ce document ou d'une partie de son contenu sont strictement interdites. Ce document ne peut être vendu. Il est délivré gratuitement par l'EBC en format numérique. Il est interdit de revendre des versions imprimées de ce document pour en tirer un quelconque profit.